

Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSÉHDAA)

Mardi 29 mars 2022, à 18 h 45

Plateforme TEAMS

COMPTE RENDU

Sont présents :

Mme Karyne Thibodeau, directrice adjointe par intérim aux Services éducatifs jeunes
Mme Annie Marineau, parent, présidente et représentante du CCSEHDAA au comité de parents
Mme Priscilla Tremblay, parent
Mme Marie-Claude Bouchard, parent,
Mme Élise Harvey, parent
Mme Julie Langevin, directrice aux écoles Le Roseau et Ste-Rose, représentante des directions d'écoles
Mme Carmen Simard, orthopédagogue-conseil, représentante des professionnels
Mme Isabelle Blanchette, éducatrice spécialisée à la CS, représentante du personnel de soutien
Mme Audrey Charbonneau, enseignante, représentante du personnel enseignant
Mme Nancy Gallant, programme de réadaptation à l'enfance DI-TSA, représentant du CIUSSS
Mme Annie Wells-Campagna, parent et vice-présidente
M. Claude Dion, parent
Mme Cynthia St-Hilaire, parent
Mme Céline Gauthier, parent
Mme Mélissa Charron, parent

Sont excusées :

Mme Karine Minier, coordonnatrice clinique, programme de réadaptation à l'enfance, représentante du CIUSSS
Mme Audrey Simard, parent substitut

1) ACCUEIL ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum étant respecté, nous procédons à l'ouverture de la rencontre.

2) LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Marineau procède à la lecture de l'ordre du jour auquel nous ajoutons au point 9 a) – Forum des parents EHDAA du 5 février 2022

Mme Langevin propose l'adoption de l'ordre du jour. Mme Wells-Campagna appuie cette proposition. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3) LECTURE ET ADOPTION DU COMPTE RENDU DU 15 FÉVRIER 2022

Mme Marineau demande si des membres ont des commentaires ou des questionnements en lien avec le compte rendu de la dernière rencontre avant de poursuivre avec quelques petits suivis.

Point 3) Mme Marineau souligne qu'elle a reçu les propositions de brochures créées pour les parents par Mme Isabelle Tremblay, coordonnatrice aux SEJ, en lien avec le plan d'intervention et qu'elle en prendra connaissance sous peu en plus des les partager à tous. Mme Thibodeau ajoute que cinq personnes ont manifesté leur intérêt à recevoir la formation sur le plan d'intervention par Mme Tremblay et elle aimerait savoir quelle date ils préférèrent entre le 19 avril et le 10 mai. Après discussion, les personnes concernées choisissent celle du 10 mai.

Point 5) Mme Marineau affirme après vérification auprès de membres du comité référent EKIP, que les activités à Charles-Gravel devraient possiblement reprendre d'ici la fin de l'année et non seulement l'an prochain.

Point 10) Mme Charbonneau nous fait un résumé de sa participation au congrès. Elle mentionne que la formule virtuelle a été gagnante, car elle pouvait basculer d'une conférence à l'autre en plus de pouvoir les réécouter pendant une certaine période. Elle ajoute que le contenu était très enrichissant et remercie le comité de lui avoir permis d'y participer. Mme Bouchard souligne qu'elle n'a pas pu s'y joindre et que donc la somme ne sera pas déduite au comité.

Mme Marineau profite du moment pour mentionner sa participation à la 3^e journée de parents sur le volet apprendre à apprendre le 12 mars dernier. Elle a assisté à 5 des 6 conférences offertes qui furent très intéressantes et invitent les parents à y participer l'an prochain.

Mme Bouchard propose l'adoption du compte rendu. Mme Gauthier appuie cette proposition. Le compte rendu du 15 février 2022 est adopté à l'unanimité.

4) SUIVI AU COMITÉ DE PARENTS

Mme Marineau nous informe qu'aucun comité ne s'est tenu depuis notre dernière rencontre.

5) SUIVI RENCONTRE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX PARENTS

Mme Marineau apporte l'idée de joindre à l'invitation pour la rencontre d'accueil un mini sondage questionnant le parent à savoir s'il préférerait y assister en présentiel ou en virtuel. Suite au retour des réponses, nous déciderons si les deux rencontres se tiendront ou seulement l'une d'entre elles. Les dates retenues sont le mardi 31 mai pour la version virtuelle et le 2 juin pour la présentielle. Mme Geneviève Bouchard procédera à l'envoi des invitations sous peu. Mme Thibodeau propose de tenir la rencontre dans les locaux du Centre Ressources. À première vue, ceci semble une très bonne idée. Mme Thibodeau s'informerait auprès de la direction responsable pour vérifier la faisabilité. Mme Marineau poursuit en nous mentionnant que ce sont des nouveaux membres qui procéderont à la présentation du document le Parcours cette année et précise à quelle étape ils en sont. Mme Thibodeau demande si un ordre du jour a été établi pour le joindre à l'envoi de l'invitation. La réflexion n'avait pas été faite, mais après discussions, nous jugeons que l'horaire de l'an dernier pourrait être reproduit. M. Dion termine en remerciant les parents qui participent à la mise en place de la rencontre. Mme Marineau en profite pour nommer que la présence de tous les membres est la bienvenue et appréciée, et ce, même s'ils n'ont pas pu contribuer à la conception.

6) PRÉSENTATION SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT DOUANCE

Mme Thibodeau introduit M. Maxime Boivin, conseiller pédagogique, qui est venu nous présenter la structure d'accompagnement pour les élèves à haut potentiel intellectuel. M. Boivin procède à la description du service offert et nous résume la structure, le fonctionnement du comité et les objectifs visés. M. Dion demande si c'est seulement le volet académique qui est visé et un seul profil. M. Boivin répond que non, que c'est la réussite éducative complète qui est priorisée et de faire en sorte que

l'élève demeure motivé à poursuivre son parcours scolaire. En tant que comité, il ne sélectionne pas de profils en particulier, mais plutôt les caractéristiques reliées au haut potentiel qu'un jeune pourrait présenter. Mme Wells demande qui généralement va faire la demande au comité s'il juge qu'un élève a des aptitudes de haut potentiel. M. Boivin lui explique que la demande viendra suite à des interventions entre diverses personnes (direction, enseignant, parents). Au final, ce sera la direction qui communiquera avec le comité. Les directions et les professionnels sont informés du comité et ils n'hésitent pas à communiquer avec eux au besoin.

Mme Wells demande si un transfert d'école pourrait être une recommandation envisagée. Mme Thibodeau indique que ce choix n'est vraiment pas priorisé et que si jamais la situation se présentait, elle serait évaluée et basée sur plusieurs aspects et non seulement sur celui du haut potentiel. Mme Wells apporte un second questionnement : si l'élève de 2^e année fait des mathématiques de 4^e année et qu'en 4^e année, il est rendu au contenu de 6^e année, comment la suite s'effectue. M. Boivin explique qu'ils ne vont pas nécessairement sur l'empiètement du contenu de l'année supérieure mais davantage dans l'apport de complexité sur la matière présentement enseignée en allant chercher des intérêts du jeune et en y apportant de nouvelles sphères. La dernière chose qui sera proposée c'est de lui donner plus d'exercices à compléter, ce qui risquerait de le démotiver. Le but est de viser la stimulation.

Pour terminer, Mme Marineau s'informe à savoir combien d'élèves sont présentement dans le processus. M. Boivin répond que plusieurs demandes sont entrées depuis les deux dernières semaines, mais qu'à la mi-mars, ils étaient à environ 15 élèves.

7) PORTRAIT DES ÉLÈVES ISSUS DE L'IMMIGRATION

Mme Thibodeau explique l'offre de service pour les élèves issus de l'immigration. Deux professionnels sont disponibles pour soutenir les élèves, soit une enseignante, Mme Josiane Boily, qui enseigne la francisation et une travailleuse sociale, Mme Frédérique Chouinard, qui aide à l'intégration des familles et des jeunes. Elle poursuit en nous énumérant les nationalités des 66 élèves que nous avons accueillis à ce jour. M. Dion demande combien de temps s'écoule habituellement avant qu'un jeune soit intégré dans sa classe régulière suite à son arrivée. Mme Thibodeau mentionne que l'intégration se fait très rapidement, car nous n'avons pas de groupe en parallèle pour recevoir ces élèves, mais que ceci s'avère tout de même bénéfique pour eux. Elle ajoute que divers outils sont mis à leur disposition (dictionnaire, iPad, etc.) en plus de l'accompagnement de Mmes Boily et Chouinard.

8) RETOUR SUR LE SONDAGE PRÉSENTIEL VERSUS TEAMS

Mme Marineau nomme que le sondage a dévoilé que la majorité des membres a voté pour poursuivre les rencontres en virtuel. Cependant, elle propose de tenir la première et la dernière rencontre en présentiel. Tous acceptent.

9) AUTRES SUJETS

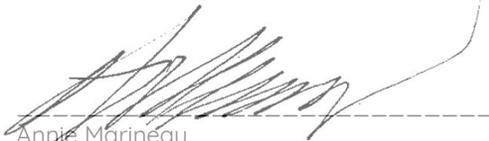
a) Forum des parents EHDAA du 5 février 2022

Une fois par année, tous les présidents des comités de parents du Québec se réunissent pour un forum. Un des sujets abordés fut le projet à long terme de mettre en place pour tous les élèves débutant leur parcours scolaire un plan d'intervention personnalisé. Plusieurs discussions se sont

tenues à ce sujet. Mme Marineau note que tous les présidents de comités EHDAA sont d'avis que ce plan ne pourrait pas remplacer celui destiné aux élèves HDAA. Que ce serait deux choses distinctes. Un atelier a suivi sur la collaboration entre comités de parents et comités EHDAA à savoir ce qu'ils instaurent pour travailler de pairs. Finalement, en après-midi, des ateliers informatifs étaient tenus.

10) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Blanchette propose la levée de la séance. Mme Wells appuie la proposition. La séance est levée à 20h10.



Annie Marineau
Présidente du CCSÉHDAA



Geneviève Bouchard
Secrétaire de la rencontre